Adhésion au F.S.E.

publié le 01/07/2015

Le **Foyer Socio-Educatif** est une association loi 1901 (à but non lucratif) qui se fixe 3 objectifs :
- **amélioration du cadre de vie** des collégiens (tables de ping-pong dans la cour, panneau lumineux d'information à la vie scolaire...) ;
- **gestions des clubs** sur la pause méridienne ;
- **soutiens logistiques et financiers** aux sorties et voyages scolaires, aux spectacles de la chorale ou des classes à option théâtre, au C.D.I. par l'achat de BD. et de livres, aux divers projets menés par les enseignants...

Une assemblée générale fin septembre permet chaque année d'élire un nouveau Bureau constitué de bénévoles : élèves, parents d'élèves, professeurs ou autres membres de la communauté éducatives.
Toutes les actions ne sont possibles que grâce aux adhésions et à la mobilisation de tous.
Pour l'année scolaire 2015-2016, vous pouvez joindre le règlement au dossier d'inscription (de réinscription) à l'ordre du "F.S.E collège Dulin". Le montant de l'adhésion reste inchangé : 6 € pour un enfant, 9 € pour 2 enfants au collège, 12 € pour 3 enfants au collège.
Merci à tous de votre participation.
le Président,
V. Baurrier

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.